

PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI DURABLE (PALÉE) 2013-2018 DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ



Diagnostic, enjeux, orientations stratégiques et plan d'action



Adopté au conseil d'administration le 7 mars 2013

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
1.1 <i>Contexte de réalisation.....</i>	<i>1</i>
1.2 <i>Retour sur le PALÉE 2008-2013</i>	<i>6</i>
1.3 <i>Bilan-performance du CLD.....</i>	<i>8</i>
2. PORTRAIT DU CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....	15
2.1 <i>Mission – Valeurs.....</i>	<i>15</i>
2.2 <i>Offre de services</i>	<i>16</i>
3. PROFIL STATISTIQUE DE LA MRC	17
4. DÉFIS À RELEVER ET OCCASIONS À SAISIR	19
5. ENJEUX	24
6. ORIENTATIONS ET ACTIONS	27
ANNEXE 1 – ACRONYMES.....	53

1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE DE RÉALISATION

En 2004, la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Loi 34) vient modifier les règles de gouvernance et d'imputabilité entre le CLD, la MRC et le gouvernement. La Loi 34 confie désormais à la MRC les responsabilités en matière de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat. La MRC a cependant l'obligation de confier l'exercice de sa compétence à un CLD existant ou à un CLD qu'elle constitue. Le CLD devient donc un organisme de développement local mandataire de la MRC.

En vertu de cette Loi, les CLD ont plus spécifiquement les mandats suivants :

- Offrir, le cas échéant en partenariat avec d'autres personnes ou organismes notamment du secteur privé, les services d'accompagnement et de soutien technique ou financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, incluant les entreprises d'économie sociale.
- Élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), en tenant compte notamment du plan quinquennal de développement établi par la conférence régionale des élus (CRÉ) de son territoire et, le cas échéant, du schéma métropolitain d'aménagement et de développement ainsi que du plan des grands enjeux du développement économique adoptés par la communauté métropolitaine de son territoire, et veiller à la réalisation de ce plan d'action local.
- Élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale.
- Agir en tant qu'organisme consultatif auprès du centre local d'emploi (CLE) de son territoire. Le CLD peut notamment transmettre au Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) un avis sur les problématiques du marché du travail et sur les éléments liés à l'emploi et à la main d'œuvre identifiés au PALÉE, après concertation avec le CLE de son territoire.

Tel que défini dans son mandat, le CLD doit, dans l'élaboration du PALÉE, prendre en compte la vision stratégique et les orientations retenues par la MRC de son territoire et les orientations régionales et celles de la communauté métropolitaine.

Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec, adopté en décembre 2011 et mis en vigueur en juillet 2012, comporte 13 stratégies dont plusieurs ont une incidence au plan économique :

STRUCTURER

1. En dirigeant la croissance vers les pôles métropolitains, les noyaux périurbains et le long des axes structurants du territoire;
2. En misant sur la mobilité durable des personnes et des marchandises comme un élément fondamental de l'organisation du territoire métropolitain;
3. En consolidant les secteurs déjà urbanisés afin de rentabiliser nos équipements et nos infrastructures et d'optimiser les investissements publics et privés consentis.

ATTIRER

4. En donnant accès à la région métropolitaine par des installations de transport performantes;
5. En offrant des milieux de vie innovants, conviviaux, complets et inclusifs;
6. En accueillant la croissance dans des lieux d'emploi de qualité;
7. En mettant l'agriculture « au cœur » de notre qualité de vie;
8. En misant sur la qualité de nos espaces patrimoniaux, naturels et récréotouristiques;
9. En valorisant nos paysages identitaires;
10. En faisant du fleuve Saint-Laurent un élément rassembleur.

DURER

11. En misant sur une consommation rationnelle et optimale de l'espace de façon à protéger nos milieux agricoles et naturels;
12. En favorisant une utilisation judicieuse de nos ressources naturelles au profit des générations actuelles et futures;
13. En améliorant notre capacité d'anticiper et d'agir devant certaines circonstances pouvant porter atteinte à la santé, à la sécurité et au bien-être des personnes ou créer des dommages matériels importants.

L'adoption de ce Plan est le résultat d'une vaste consultation menée au printemps 2011 auprès de la population et des intervenants régionaux de chacune des composantes de la Communauté.

Plan quinquennal 2012-2017 de la CRÉ

Le Plan quinquennal de développement de la région de la Capitale-Nationale 2012-2017 vise à « ancrer la croissance de la région dans le développement durable en vue d'atteindre une qualité de vie optimale au bénéfice de l'ensemble des citoyens et citoyennes, en prenant en compte les particularités des territoires.

Le Plan prend en considération la pertinence des stratégies formulées dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec *Bâtir 2031 : structurer, attirer, durer*. Il intègre également les orientations du Conseil des partenaires du marché du travail de la région de la Capitale-Nationale ainsi que celles de Québec International. »

Rappelons ici les cinq grandes orientations du Plan quinquennal.

Orientation 1 : *Assurer le développement de toutes les communautés*

Orientation 2 : *Optimiser l'activité économique et l'emploi*

Orientation 3 : *Prévenir l'exclusion sociale et lutter contre la pauvreté*

Orientation 4 : *Affirmer la culture comme pôle de développement*

Orientation 5 : *Bâtir des milieux de vie soucieux de l'environnement*

Plan stratégique de développement durable de la MRC

La MRC de La Côte-de-Beaupré a adopté son Plan de développement durable des collectivités en février 2013. Cette planification consiste notamment à identifier une vision d'avenir à long terme pour l'ensemble de la Côte-de-Beaupré. Cette vision s'appliquera à tout ce qui sera imaginé et initié sur le territoire, tant sur le plan du développement économique que du milieu social, communautaire et environnemental. Cette vision est la suivante :

En 2030, la Côte-de-Beaupré offrira et développera des milieux de vie dynamiques et attirants...

- qui mettent en valeur et protègent les éléments distinctifs du territoire que sont ses attraits naturels et ses racines;
- qui offrent une qualité de vie enviable;
- qui développent pleinement les potentiels du territoire, sur les plans économique, agricole, touristique, culturel, social et environnemental.

La Côte-de-Beaupré aura le **leadership nécessaire** pour développer collectivement ces potentiels dans le respect des principes du développement durable.

Le développement de la MRC de La Côte-de-Beaupré s'appuiera donc sur les grandes valeurs suivantes :

- une croissance s'appuyant sur les principes du développement durable, à savoir l'efficacité économique, l'équité sociale et la mise en valeur de notre environnement ;

- la recherche de la prospérité et de l'enrichissement collectif durable ;
- une culture de gouvernance axée sur la solidarité, le partage et le respect des différences ;
- une population ayant un sentiment d'appartenance élevé en regard de la qualité de son territoire.

Rappelons enfin les orientations du plan stratégique de développement durable de la Côte-de-Beaupré. Plusieurs des orientations et des axes qui en découlent devant être pris en compte dans le PALÉE.

ORIENTATION 1 :

UTILISER DE FAÇON OPTIMALE LE TERRITOIRE ET SES RESSOURCES

La Côte-de-Beaupré est un territoire en mutation profonde et dont le développement a, jusqu'ici, été largement dicté par l'extérieur (effets de la mondialisation sur le développement économique, décroissance des attraits touristiques, positionnement entre Québec et Charlevoix, pressions d'étalement urbain, etc.). Devant ce constat, la MRC de La Côte-de-Beaupré prend résolument le virage d'un plus grand contrôle du développement et de l'utilisation de son territoire de façon à respecter les principes de développement durable et à concrétiser la vision et les valeurs retenues dans cette planification stratégique. Un développement mal maîtrisé menacerait la richesse même du territoire sur laquelle il est fondé.

- Axe 1.1 Aménagement et développement cohérent et harmonieux du territoire
- Axe 1.2 Protection et mise en valeur des milieux agricoles
- Axe 1.3 Gestion durable de l'eau
- Axe 1.4 Protection et mise en valeur des milieux forestiers
- Axe 1.5 Amélioration de la qualité de l'air et de l'efficacité énergétique

ORIENTATION 2 :

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

Les collectivités de la Côte-de-Beaupré sont résolument en faveur du développement économique dans la mesure où il s'inscrit dans une perspective de durabilité. Une économie en croissance et dynamique crée des emplois et de la richesse collective. La croissance économique génère aussi des ressources financières dont les pouvoirs publics ont besoin pour investir dans la qualité de vie de leurs citoyens. La MRC et ses partenaires comprennent l'importance de favoriser une croissance économique durable et souhaitent, pour ce faire, concentrer leurs énergies et leurs ressources au soutien et au développement de secteurs économiques reposant sur le renouvellement des ressources, et non pas son épuisement, et sur la capacité d'innovation et d'entrepreneuriat de sa population.

- Axe 2.1 Développement économique cohérent misant sur les forces et les opportunités du territoire

- Axe 2.2 Diversification de l'agriculture et commercialisation en circuit court
- Axe 2.3 Renouvellement des produits et attraits touristiques
- Axe 2.4 Soutien et promotion des entreprises privées et d'économie sociale
- Axe 2.5 Développement de l'industrie de l'environnement et des technologies vertes

ORIENTATION 3 :

PRESERVER ET AMELIORER LE CARACTERE DISTINCTIF DU TERRITOIRE, SUR LE PLAN CULTUREL, PATRIMONIAL ET PAYSAGER

Cette orientation vise à préserver et améliorer ce qui constitue une identité culturelle forte et originale, qui prend racine dans un riche passé agricole qui remonte aux origines de la Nouvelle-France. Le caractère paysager distinctif et la vie sociale et culturelle dynamique de la Côte-de-Beaupré sont le reflet de la population d'aujourd'hui.

- Axe 3.1 Mise en valeur du fleuve et son littoral
- Axe 3.2 Revitalisation du corridor de la route 138
- Axe 3.3 Protection et mise en valeur du caractère patrimonial de l'avenue Royale et des autres parcours anciens
- Axe 3.4 Sensibilisation et éducation aux composantes d'intérêt culturel, patrimonial, paysager et naturel

ORIENTATION 4 :

ACCROITRE LA QUALITE DE VIE DES CITOYENS DE LA COTE-DE-BEAUPRE

La qualité de vie sur la Côte-de-Beaupré est souvent citée parmi ses avantages comparatifs, et ce, sous ses différents aspects : son cadre naturel et rural, son offre considérable d'activités culturelles, sportives et de plein air, son accessibilité ou un environnement propice à l'épanouissement des familles, des jeunes et des aînés. Cette orientation vise comme objectif de contribuer à ce que la Côte-de-Beaupré soit un endroit où les gens peuvent vivre, travailler et s'épanouir pleinement. La présente planification stratégique prend donc le parti de consolider et d'améliorer tout ce qui peut ajouter à la qualité de vie des citoyens.

- Axe 4.1 Bonification des équipements collectifs et des services aux citoyens
- Axe 4.2 Amélioration de l'offre de service en matière de transport collectif et alternatif
- Axe 4.3 Gestion proactive de l'environnement et des matières résiduelles
- Axe 4.4 Offre de services destinés aux personnes ayant des besoins spécifiques

1.2 RETOUR SUR LE PALÉE 2008-2013

Le CLD de la Côte-de-Beaupré a produit un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) pour l'horizon 2008-2013. Celui-ci reflétait la concertation des acteurs et leur collaboration au développement du milieu. Il proposait aux acteurs locaux une vision du développement de leur territoire. Ce plan constituait donc une sorte de matrice comprenant toutes les facettes du développement du territoire.

Dans ce document, le CLD établissait certaines orientations de développement selon les thèmes ci-dessous. Plusieurs de ceux-ci se retrouvent parmi les enjeux de développement de la planification stratégique de développement durable de la MRC de La Côte-de-Beaupré établis afin de répondre aux exigences du Fonds municipal vert de la FCM :

Culture et patrimoine

- Protéger et mettre en valeur le caractère patrimonial de La Côte-de-Beaupré (ex. : citation de bâtiments d'intérêt patrimonial);
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine paysager avec le support d'une entente spécifique du comité Paysage Charlevoix-Côte-de-Beaupré (ex : projets de revitalisation et d'aménagement paysager le long du boulevard Sainte-Anne et de l'avenue Royale).

Tourisme

- Améliorer les infrastructures d'accueil touristique (ex. : accès au fleuve Saint-Laurent);
- Développement (ex : Véloroute Marie-Hélène-Prémont : halte-vélo, signalisation, pont sur la rivière du Petit-Pré, etc.);
- Promotion (meilleur positionnement de La Côte-de-Beaupré et des clientèles cibles en renforçant la concertation).

Agriculture et forêt

- Accroître l'importance du secteur agroalimentaire dans la vie économique de La Côte-de-Beaupré (ex. : produits de niche et identité géographique protégée).

Politique familiale municipale

- Suivre le plan d'action qui accompagne la Politique familiale (ex. : piscine couverte régionale).

Économie sociale et les jeunes

- Ouvrir la notion d'entrepreneuriat à de nouveaux acteurs afin de faire de notre territoire un milieu plus entrepreneurial (ex. : supporter des propositions d'entreprises collectives découlant de la Politique familiale).

Industrie et commerce

- Consolider le secteur manufacturier de manière à ce qu'il conserve son importance dans l'économie locale (industrie de la santé et des neutraceutiques) et contribuer au renouvellement de l'offre commerciale dans les secteurs où la masse critique le permet (ex : soutenir les petites entreprises de transformation agroalimentaire).

 Pacte rural

- Quatre municipalités sont admissibles au programme du gouvernement provincial (ex. : bibliothèque dans le presbytère vacant de Château-Richer).

Le PALÉE 2008-2013 dressait aussi un portrait des atouts et défis propres à La Côte-de-Beaupré. Il s'agit de :

 Atouts:

- Une nature généreuse et sous-exploitée
- La disponibilité des fonds (Fonds local d'investissement, FIER Soutien, etc.)
- Un démarchage enclenché (mandat et budget)
- Les secteurs d'avenir (mettre en œuvre l'orientation « Une région en santé ! »)
- La concert-action (habitudes de concertation et de mise en commun autant dans le secteur privé que public)

 Défis :

- Le développement d'un outil de connaissance (base de données sur les potentiels et la situation réelle des entreprises, les secteurs à fort potentiel de développement, etc.)
- L'accueil des familles (pochette de référence pour l'accueil des familles qui s'établissent sur La Côte-de-Beaupré)
- La diversification du secteur industriel
- La revitalisation des artères commerciales des municipalités
- Favoriser l'entrepreneuriat jeunesse
- Le développement du transport collectif

Il s'avère difficile d'évaluer les actions réalisées par le CLD en lien avec le PALÉE de 2008-2013. En réalité, les actions proposées étaient, à la suite de son adoption, jugées trop vagues pour être de véritables points d'ancrage. Nous vous référons donc au bilan-performance du CLD à la section suivante.

1.3 BILAN-PERFORMANCE DU CLD

Le bilan-performance du CLD porte sur les réalisations des 5 dernières années, en termes de projet, organisation, entrepreneuriat et performance des différents fonds. Certains éléments du PALÉE de 2008-2013 ont été réalisés au cours des 5 dernières années, mais la grande majorité des actions du CLD ont pris une tangente différente.

Grandes réalisations des cinq dernières années en lien avec le PALÉE 2008-2013

Au niveau touristique

- Le Centre de congrès et le parc aquatique 4 saisons : un projet de 75 M\$
 - Projet régional qui représente pour l'industrie touristique le tremplin idéal pour le renouvellement de son offre et de stimuler son développement.
 - Études de faisabilité et de mise en œuvre réalisées ; recherche de promoteurs.
 - Mise sur pied de la Corporation de développement des centres aquatique et de congrès Mont-Sainte-Anne/Côte-de-Beaupré (CDCAC). Une démarche concertée a été réalisée avec les acteurs du milieu permettant un effort d'investissement de 350 000 \$ en soutien à l'avancement de ce projet. Par la suite, des entreprises privées ont pris le relais à l'automne 2012 pour la poursuite du projet.
- Promotion touristique concertée
 - Initiation d'une approche concertée avec de nombreux partenaires : campagnes promotionnelles pour près de 270 000 \$ en investissement en 2011. (2e édition en 2012)
 - Contribution aux grandes réalisations suivantes : La valorisation de La Route de la Nouvelle-France, l'inauguration de la Véloroute Marie-Hélène-Prémont, la mise en place d'un marché public, la mise en place de site internet, la publication d'outils promotionnels, la réalisation d'une étude sur la mise en valeur de la Route de la Nouvelle-France, la construction et la mise en opération d'un nouveau bâtiment d'accueil touristique.
- Entente triennale avec l'OTQ
 - Initiation d'un projet-pilote en 2007 visant la concrétisation d'une entente-cadre entre l'Office du tourisme de Québec ainsi que le CLD et la MRC de La Côte-de-Beaupré : réalisation d'actions concrètes inscrites dans un plan d'action conjoint pour la promotion et le développement de la destination touristique de la Côte-de-Beaupré. Incluant la nouvelle entente 2013-2015 : plus de 600 000\$.

Au niveau du transport collectif

PLUMobile

- Gestionnaire du service de transport collectif et adapté PLUMobile depuis 2009.
- Six municipalités de La Côte-de-Beaupré desservies et six municipalités de la MRC de l'Île d'Orléans desservies.
- Lancement du nouveau service amélioré PLUMobile en juin 2011 (nouveau transporteur, accès Internet sans fil, ajout de départs express de la Côte-de-Beaupré vers Québec, campagne promotionnelle, refonte complète du site Internet...).
- Réalisation d'une étude sur l'évaluation du potentiel de transport collectif par train.
- Augmentation progressive du nombre de personnes transportées par le transport collectif depuis 2008, hausse qui s'est fait ressentir particulièrement de 2011 à 2012.

TABLEAU 1. Nombre de personnes transportées par PLUMobile, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	2012 vs 2011
TRANSPORT COLLECTIF						
<i>Côte-de-Beaupré</i>	4 113	4 552	5 758	7 869	14 913	89,5 %
<i>Ile d'Orléans</i>	3 252	2 842	2 108	2 898	4 198	44,9 %
Sous-total	7 365	7 394	7 866	10 767	19 111	77,5 %
TRANSPORT ADAPTÉ						
<i>Côte-de-Beaupré</i>	10 980	10 076	10 463	8 783	10 189	14,8 %
<i>Ile d'Orléans</i>	4 820	4 558	3 896	3 484	3 324	-5,4 %
Sous-total	15 800	14 634	14 359	12 267	13 513	9,1 %
TOTAL	23 165	22 028	22 225	23 034	32 624	40,9 %

Au niveau de l'entrepreneuriat

Depuis 2008, 609 dossiers privés ont été traités par le CLD. Les dossiers privés concernent:

- le service-conseil auprès des entrepreneurs ;
- le financement et le suivi ;
- l'accompagnement dans l'élaboration du plan d'affaires ;
- la mesure *Soutien au travail autonome*.

Des dossiers privés, en moyenne, 68 % appartiennent au secteur commerces et services, 14 % au secteur manufacturier, 9 % au secteur tourisme, 9 % au secteur agricole et forestier.

TABLEAU 2. Dossiers traités par le CLD selon les secteurs d'activité, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Nombre de dossiers traités	141	129	121	101	117	609
Commerce et services	62 %	71 %	71 %	71 %	64 %	68 %
Manufacturier	16 %	15 %	13 %	15 %	13 %	14 %
Tourisme	15 %	8 %	6 %	8 %	10 %	9 %
Agricole et forestier	7 %	7 %	10 %	7 %	12 %	9 %

Note : le nombre de dossiers traités inclut la mesure de soutien au travail autonome.

Au niveau culturel et patrimonial

- Planification régionale
 - CLD a agi à titre d'accompagnateur dans, entre autres, trois projets de mise en valeur de Sainte-Anne-de-Beaupré avec le Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré.
 - Participation active aux travaux de planification visant le réaménagement du boulevard Sainte-Anne et la mise en valeur des paysages.

Au niveau des fonds disponibles

La disponibilité des fonds (Fonds locaux d'investissement, Fonds locaux de solidarité, etc.) a été identifiée comme un des atouts de la Côte-de-Beaupré dans le cadre du PALÉE 2008-2013. Voici un bref résumé de la performance des fonds au cours des 4 dernières années.

Depuis 2008, les **Fonds locaux d'investissements (FLI)** et **Fonds locaux de solidarité FTQ (FLS)**, représentent :

- Plus de **1,8 M\$ investi dans 31 projets.**
- Plus de **8,5 M\$ générés en investissement privé.**
- Création et maintien de **330 emplois.**

TABLEAU 3. Dossiers d'investissement gérés par le CLD (Fonds locaux d'investissement (FLI) et Fonds locaux de solidarité (FLS))

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Commerce et services	134 014 \$	89 380 \$	210 560 \$	30 800 \$	45 000 \$	509 754 \$
Manufacturier	76 062 \$	52 320 \$	94 080 \$	140 800 \$	75 000 \$	438 262 \$
Tourisme	94 172 \$	63 220 \$	116 480 \$	149 600 \$	100 000 \$	523 472 \$
Agricole et forestier	57 952 \$	13 080 \$	26 880 \$	118 800 \$	150 000 \$	366 712 \$

TABLEAU 4. Performance des fonds, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Montant investi	362 200 \$	218 000 \$	448 000 \$	440 000 \$	370 000 \$	1 838 200 \$
Investissements générés	1 700 000 \$	1 099 900 \$	2 528 470 \$	1 680 086 \$	1 500 450 \$	8 508 906 \$
Investissements moyens	27 862 \$	72 667 \$	74 667 \$	88 000 \$	92 500 \$	71 139 \$
Nombre d'entreprises financées	13	3	6	5	4	31
Emplois créés et maintenus	107	54	75	56	59	330

Depuis 2008, le programme de **Mentorat**, représente :

- Un total de **37 mentors** qui ont permis **34 jumelages** d'entreprises.

TABLEAU 5. Évolution du programme de Mentorat, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Nombre de mentors	2	6	10	11	8	37
Nombre de jumelage	10	9	4	6	5	34
Nombre de dyades actives	7	11	9	6	5	-

Depuis 2008, le programme de **mesure de soutien au travail autonome (STA)**, représente :

- Accompagnement du CLD auprès de **280 personnes** dans le cadre de la mesure STA.
- Des 84 personnes admissibles, un total de **80 personnes ont démarré leur projet**
- Création et maintien de **116 emplois**.
- Plus de **1,3 M\$ estimé en prestation**.
- Nouveaux investissements** totalisant plus de **3 M\$**.

TABLEAU 6. Évolution du programme de la Mesure du soutien au travail autonome (STA), 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Dossiers privés	41	61	76	56	46	280
Personnes admissibles	17	28	18	13	8	84
Personnes qui ont démarré leur projet	17	28	17	11	7	80
Emplois créés ou maintenus	25	34	23	21	13	116
Montant estimé des prestations	242 760 \$	423 360 \$	322 560 \$	260 940 \$	116 420 \$	1 336 040 \$
Nouveaux investissements	966 000 \$	538 000 \$	535 775 \$	695 700 \$	329 220 \$	3 064 695 \$

Le CLD a obtenu **près de 5 M\$ en aides externes pour les entreprises sur son territoire** au cours des 5 dernières années.

TABLEAU 7. Évolution de l'aide externe pour les entreprises du territoire, 2008-2012

2008	2009	2010	2011	2012	Total
972 500 \$	920 000 \$	900 000 \$	975 000 \$	1 100 000 \$	4 867 500 \$

Autres grandes réalisations des 5 dernières années

- L'arrivée de l'industrie éolienne : 1 G\$ d'investissement dans la Côte-de-Beaupré**
 - Mise en place de trois parcs éoliens sur les terres du Séminaire de Québec
 - Collaborateur principal avec Éole Québec dans l'organisation de la 1^{ère} (2010), 2^e (2011) et 3^e (2012) Foire Éole sur le territoire de La Côte-de-Beaupré
- Mise sur pied de la campagne « En affaires avec la Côte »**
 - Nouvelle stratégie de communication pour le CLD.
 - Lancement d'un nouveau site internet.
 - Investissement de 120 000 \$ dans des campagnes médiatiques.
 - Relations de presse offrant de la visibilité à La Côte-de-Beaupré.
 - Créations de nouveaux outils de communication.
- Planification régionale**
 - Collaborateur, avec la MRC de La Côte-de-Beaupré, dans l'adoption d'un Plan de développement durable des collectivités (PDDC).

Organisation du CLD (ressources humaines et administrateurs)

- Formation sur la gouvernance et le rôle d'un conseil d'administration.
- Adoption du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des employés du CLD en 2011.
- Élaboration d'outils, de documents de références et autres :
 - Guide de l'employé – Politique des ressources humaines
 - Règlements généraux du CLD.
 - Politique d'investissement
 - Politique de gestion contractuelle (en vigueur depuis le 1er décembre 2011).
 - Lac-à-l'épaule annuel (depuis 2010).

Ce que nous retenons

- Une forte implication de l'équipe du CLD pour soutenir la mise en valeur et le développement optimal des ressources qu'offre le territoire de La Côte-de-Beaupré sous l'angle de l'économie.
- Des actions structurantes d'analyse et de planification pour cerner les enjeux de développement culturel et patrimonial de La Côte-de-Beaupré tout en s'assurant de la protection des paysages.
- Une constance au cours des 4 dernières années du nombre de dossiers traités dans le soutien à l'entrepreneuriat (moyenne de 125 dossiers par année). Toutefois, on observe une croissance des montants investis par les fonds d'aide au cours des deux dernières années pouvant ainsi signaler un désir d'investir davantage dans le développement d'entreprises sur le territoire (33 % supérieurs aux années 2008 et 2009) sur les investissements générés.
- Un total investissement de plus de 280 000 \$ dans des projets régionaux depuis 2008 à partir du fonds de développement du CLD. D'autres sommes ont également été investies dans le cadre d'ententes spécifiques avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale (Paysage, Mentorat, Condition féminine, Bois, Économie sociale, etc.).
- Un effet levier important du programme de soutien au travail autonome (99 % des personnes admissibles ont démarré leur projet) permettant ainsi de créer ou maintenir 116 emplois et générant de nouveaux investissements de plus de 3 M\$.
- Des actions et/ou événements concrets pour maximiser les retombées économiques dans le milieu découlant de l'implantation d'un des plus grands parcs éoliens au Canada.
- La mise en place d'un processus d'accompagnement misant sur la synergie et le réseautage des entreprises touristiques dans l'effort de commercialisation tout en travaillant ardemment pour le renouvellement de l'offre des produits d'appels et de l'amélioration de la profitabilité des entreprises touristiques.
- Des actions directes de soutien du CLD au positionnement de la Côte-de-Beaupré avec un effort investissement de plus de 100 000 \$ depuis 2008 via le Fonds événements et commandites.
- Un souci manifeste d'amélioration continue à l'interne des procédures de travail afin d'assurer un climat de travail respectueux des valeurs individuelles, mais aussi des attentes de la clientèle. D'ailleurs, l'obtention de reconnaissances sur la prestation de services offerts par le CLD en traduit très bien les résultats. Soulignons quelques-unes de ces reconnaissances;

En 2006 : Gagnant au volet provincial « Entreprise de services touristiques »
aux Grands Prix du Tourisme

En 2011 : Gagnant au volet provincial « Le CLD de l'année » dans le cadre des
Prix Excellence en développement local de l'ACLQ

En 2012 : Gagnant au volet provincial « Prix Transport Collectif » pour
PLUMobile – Organisateur de déplacements, organisme géré par le CLD

2. PORTRAIT DU CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

2.1 MISSION – VALEURS

Rappel des mandats dévolus au CLD

Rappelons que les organismes de soutien au développement économique existaient au Québec depuis bien avant la création des CLD. Les postes de commissaire industriel existaient depuis plusieurs années dans certaines municipalités alors que des corporations de développement économique voyaient également le jour.

C'est en 1997 que le gouvernement du Québec crée les Centres locaux de développement (CLD) dans le cadre de sa Politique de soutien au développement local et régional. Les CLD sont ainsi constitués pour être un guichet multiservice. La venue des CLD concrétise l'association du gouvernement avec les représentants socioéconomiques locaux afin de gérer les mandats de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat qui, à ce moment-là, étaient de la responsabilité de l'État.

En 2004, la Loi 34 vient changer la dynamique du développement local en confiant aux MRC des responsabilités jusque-là confiées directement par l'État aux CLD, mais sans changer substantiellement les mandats dévolus aux CLD. Au lieu de rendre compte de ses activités au gouvernement, les CLD dès lors rendent compte à leur MRC.

Les mandats obligatoires des CLD demeurent cependant inchangés et demeurent ceux présentés en début du document.

À ces mandats obligatoires peuvent s'ajouter d'autres mandats facultatifs confiés par Emploi-Québec (ex. : mesure de soutien aux travailleurs autonomes) ou par la MRC du territoire, découlant de l'exercice de l'une de ses propres compétences et responsabilités.

Ces mandats facultatifs les plus fréquents sont :

- La gestion de parcs industriels et de la prospection d'entreprises ;
- La gestion de parcs régionaux ;
- La mise en œuvre du transport collectif ;
- Le développement touristique local ;
- La mise en œuvre de la Politique culturelle.

Certains de ces mandats sont effectivement confiés au CLD sur la Côte-de-Beaupré, notamment le transport collectif, la culture et le tourisme.

Mission du CLD de La Côte-de-Beaupré

Sans remettre en question les mandats qui lui sont confiés, le CLD a précisé sa mission de la façon suivante :

Favoriser et soutenir l'émergence de projets structurants visant le développement de l'économie et de l'emploi. Fort de son rôle rassembleur, le CLD offre des services pour les entrepreneurs et les acteurs du développement économique et favorise la réalisation de projets d'entreprises privées ou collectives.

Valeurs

Dans l'accomplissement de sa mission, le CLD prend en compte les valeurs ou principes d'intervention suivants :

- Proaction dans la façon d'agir et de satisfaire la clientèle dans le but de générer une plus-value constante dans nos interventions ;
- Souci constant d'efficacité et de rigueur ;
- Traitement avec diligence des demandes de la clientèle ;
- Développement d'une culture de qualité et d'innovation ;
- Communications écrites et orales respectueuses, professionnelles et transparentes ;
- Intérêt et curiosité envers le développement du territoire de la Côte-de-Beaupré ;
- Pivot entre les entreprises ou organismes et les pouvoirs publics.

2.2 OFFRE DE SERVICES

Rappelons que l'équipe du CLD offre des services professionnels d'appui technique et financier adaptés aux besoins tels que :

- Aide à la réalisation du plan d'affaires ;
- Aide financière ;
- Accompagnement et suivi des entreprises et des projets ;
- Aide à la recherche de financement ;
- Références à des services spécialisés ;
- Développement de projets touristiques, culturels et patrimoniaux ;
- Promotion et animation du territoire ;
- Activités de consultation et de formation ;
- Recherche de terrains ou bâtiments pour implantation ou développement d'entreprise ;
- Gestionnaire de PLUMobile - Organisateur de déplacements.

3. PROFIL STATISTIQUE DE LA MRC

La MRC de La Côte-de-Beaupré, dont la superficie totale est de 4 864,67 km², est située entre la Ville de Québec, à l'ouest, et la MRC de Charlevoix, à l'est. La MRC longe le fleuve Saint-Laurent sur une distance d'environ 40 kilomètres et fait face à l'Île d'Orléans. Au nord, la MRC est délimitée par les Laurentides.

Quelque 26 000 personnes habitent la Côte-de-Beaupré en 2011. Cette population est répartie entre neuf municipalités. De plus, la MRC est composée de deux territoires non organisés (TNO), soit le TNO Lac-Jacques-Cartier et le TNO Sault-au-Cochon.

Voici un profil statistique sommaire du territoire de La Côte-de-Beaupré.

TABLEAU 8. Profil statistique sommaire de La Côte-de-Beaupré

Territoire
4 864,67 km²
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>Débuté avec la chute Montmorency et se termine aux portes de Charlevoix.</i> <input type="checkbox"/> <i>Facilement accessible de Québec par les autoroutes 40 et 440.</i> <input type="checkbox"/> <i>Traversé par la route 138, cette route étant le lien naturel avec la région de Charlevoix et la Côte-Nord.</i>
87 % de son territoire est composé d'espaces naturels à vocation récréative, de conservation ou forestière.
Population
26 172 habitants en 2011.
3,7 % de la population de la Capitale-Nationale.
Croissance de la population de 21,0 % depuis 1996.
Augmentation de 17,3 % des 65 ans et plus sur 10 ans.
Augmentation de 1,9 % des 45 ans et moins sur 10 ans.
27,3 % croissance du nombre de familles en 10 ans.
29,7 % de nombre de ménages en 10 ans.
L'ISQ prévoit une croissance démographique totale de 20,0 % d'ici 2031, soit 1 % par année.
Scolarité (2006)
24,0 % sans diplôme.
22,3 % diplôme secondaire.
20,1 % DEP/école de métiers.
16,3 % diplôme études collégiales.
4,6 % certificat de niveau universitaire.
12,6 % diplôme universitaire (baccalauréat et plus).

Revenu (2006)
Revenu médian des familles avant impôt de 70 910 \$.
Revenu médian des ménages avant impôt de 52 207 \$.
Taux de famille à faible revenu de 4,9 % en 2008 .

Emploi (2006)
Des 9 750 personnes occupées, ayant un lieu habituel de travail, résidentes de la MRC, 37 % travaillaient sur le territoire de la MRC .
Québec est le principal fournisseur d'emplois des résidents (57 %).
64,9 % de la population âgée de 15 ans et plus est active.
Taux de chômage de 5,5 % .

Entreprises	Entreprises N = 461	Emplois N = 6 876
<input type="checkbox"/> Production de biens		
– Primaire	7,4 %	4,1 %
– Construction	10,9 %	6,0 %
– Fabrication	6,1 %	20,1 %
<input type="checkbox"/> Secteur des services		
– Commerce de gros et de détail	22,3 %	16,3 %
– Transport et entreposage	1,7 %	0,5 %
– Industrie de l'information et culturelle	0,9 %	0,4 %
– Finances, assurance, immobilier et location	4,1 %	3,4 %
– Services prof., scien. et tech.	2,4 %	0,3 %
– Services administratifs	1,1 %	0,7 %
– Services d'enseignement	2,2 %	4,5 %
– Soins de santé et assistance sociale	5,9 %	3,1 %
– Arts, spectacles et loisirs	4,8 %	15,1 %
– Hébergement et restauration	13,9 %	15,3 %
– Autres services	11,5 %	4,5 %
– Administrations publiques	5,0 %	5,6 %
<input type="checkbox"/> Taille (%)		
– Moins de 5 employés	43,8 %	6,8 %
– 5-19 employés	38,6 %	23,2 %
– 20-49 employés	12,4 %	23,8 %
– 50 employés et plus	5,2 %	46,2 %

* Avant la fermeture pour une période indéterminée de l'usine à papier AbitibiBowater à Beaupré

Source : Liste des industries et des commerces de la Capitale-Nationale, avril 2010.

4. DÉFIS À RELEVER ET OCCASIONS À SAISIR

Un diagnostic factuel du territoire de La Côte-de-Beaupré a été produit en fin d'année 2011 dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique de développement durable produit pour la MRC de La Côte-de-Beaupré. Nous référons le lecteur à ce document s'il souhaitait des informations plus détaillées.

Nous reprenons ici, les grands constats retenus dans ce diagnostic. Il est à noter que certaines statistiques du Plan stratégique de développement durable proviennent du recensement de la population en 2006, nous avons mis certaines de ces données à jour grâce aux informations du recensement de 2011. De plus, nous avons ajouté d'autres éléments d'analyse qui ont vu le jour depuis le début des travaux de la planification stratégique de la MRC.

Le cadre géographique et patrimonial du territoire constitue les assises des traits distinctifs de la MRC et des forces sur lesquelles construire.

Le territoire de la MRC bénéficie d'un paysage et d'attraits d'exception en raison de l'omniprésence du fleuve et de sa rencontre avec les basses terres du Saint-Laurent et du Bouclier Canadien ; ce paysage, ses attraits naturels et patrimoniaux ont fait historiquement de la Côte-de-Beaupré une destination touristique enviable et ont contribué largement à y attirer non seulement des visiteurs, mais également des résidents. Rappelons que la MRC compte sur son territoire trois produits d'appels majeurs au plan touristique (Chute Montmorency, Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré et Mont Sainte-Anne).

Le territoire bénéficie également d'un cadre rural, agricole et forestier dont il faut savoir profiter davantage, ces secteurs présentant un grand potentiel de développement et pouvant être une des pierres d'assise du développement du territoire dans un contexte de développement durable.

Le territoire bénéficie également de ressources hydriques d'exception : qualité de l'eau potable, ses bassins versants et ses rivières, l'omniprésence du Fleuve, etc.

Une population de 26 172 habitants avec projection d'une hausse de 20 % de sa population au cours des 20 prochaines années : Le territoire de la MRC offre le plus fort potentiel de développement résidentiel de la région de la Capitale-Nationale.

La Côte-de-Beaupré n'est pas en situation de dévitalisation, bien au contraire. L'accroissement constant de sa population au cours des prochaines années lui offre des perspectives de développement des plus enviables, si les collectivités peuvent planifier ce développement de façon harmonieuse et soucieuse des principes du développement durable.

La Capitale-Nationale constitue un pôle d'attraction dont bénéficie grandement la Côte-de-Beaupré

Cette augmentation de la population ne se traduit pas en augmentation de l'emploi. En effet, 63 % de la population active occupée de la MRC travaille à l'extérieur du territoire (dont 57 % à Québec). Alors que l'on a connu des pertes d'emploi sur la Côte-de-Beaupré dans les domaines manufacturiers et de l'hôtellerie ces dernières années, le taux de chômage n'augmente pas. La proximité de la ville de Québec confère à la Côte-de-Beaupré un pouvoir attractif des plus enviés. L'importance du bassin d'emplois et le dynamisme économique à Québec, la vie culturelle de la Capitale, la proximité de ses grands pôles commerciaux constituent des facteurs qui ajoutent au pouvoir attractif de la Côte-de-Beaupré, illustré par la croissance démographique du territoire.

Une localisation géographique favorable au développement économique

Un territoire économique prospère repose généralement sur des secteurs moteurs forts, constitués d'une masse critique d'entreprises et de services qui les supportent, en mesure d'interagir entre elles, d'échanger, de réseauter et de créer de la synergie. Force est de constater que le territoire de la MRC de la Côte-de-Beaupré a perdu progressivement de sa puissance attractive au plan industriel compte tenu du contexte économique international et du peu d'espaces disponibles. Elle ne peut cependant faire fi de la nécessité de développer de l'emploi sur son territoire.

Le développement de la Côte-de-Beaupré ne peut emprunter la seule voie de la construction domiciliaire. Trois secteurs économiques ont fait la réputation de la Côte-de-Beaupré et agissent en quelque sorte comme les piliers de l'activité économique sur le territoire. Ces secteurs sont l'agriculture et la forêt, l'industrie ainsi que le commerce et le tourisme. Ces secteurs méritent certainement d'être consolidés et développés davantage.

L'agriculture et la forêt

Agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire compte aujourd'hui quelque 70 établissements, dont de petites exploitations orientées vers l'agrotourisme (cultures mixtes de fruits et légumes), complétées d'exploitants pratiquant également une production animale (fermes laitières, élevage de bovins, chèvres et volailles). La production artisanale de la MRC n'a aucune dénomination particulière (label distinctif), les initiatives étant uniquement individuelles¹.

Le secteur agroalimentaire constitue cependant un des cinq secteurs d'activités implantés sur le territoire qui offrent un fort potentiel d'avenir.

Un plan de développement de la zone agricole est présentement en mode réalisation (PDZA). Le rapport final de cette étude sera déposé à l'automne 2013. Le CLD sera invité à ce moment à s'inscrire comme partenaire, en soutien au développement agricole et agroalimentaire, pour un certain nombre d'actions qui seront décrites dans le plan.

¹ PÔLE Québec Chaudière-Appalaches. *REVOIR*, 2007.

Les objectifs de cette étude sont :

- mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits ;
- viser l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprises ou des modes de mise en marché ;
- favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture. Par multifonctionnalité, on entend « la contribution de l'agriculture, par ses diverses fonctions économiques, sociales et environnementales, à la qualité de vie des communautés » (MAPAQ) ;
- encourager le développement des activités complémentaires à l'agriculture telles que l'agrotourisme et la transformation à la ferme.

Forêt

Le couvert forestier occupe une partie importante du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Outre une mince bande de terrain de trois à cinq kilomètres de profondeur en bordure du fleuve où est concentré le milieu habité, le reste du territoire de la MRC est principalement composé de milieux forestiers.

Sur le territoire est présente, une des plus importantes forêts d'enseignement et de recherches, les forêts expérimentales de l'Université Laval, ainsi que des organisations comme le Groupement forestier Québec-Montmorency et les terres du Séminaire. Il existe un potentiel de développement, particulièrement pour Saint-Tite-des-Caps, lié au TNO Sault-au-Cochon et à la notion de forêt de proximité.

L'industrie et le commerce

Commerce et services

Le territoire de La Côte-de-Beaupré se distingue de l'ensemble de la Capitale-Nationale pour ce qui est des emplois du secteur commerce et services. Ce secteur constitue le principal donneur d'emplois avec 77 % des personnes occupant un emploi dans la MRC en 2006 (70 % en 2010), un ratio comparativement plus faible que pour l'ensemble de la Capitale-Nationale, qui s'établit à 85 % de l'ensemble des emplois occupés. La concentration des services se fait autour de deux pôles touristiques, soit le sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré et le mont Sainte-Anne. L'offre commerciale est peu renouvelée et répond de moins en moins aux besoins des clientèles (résidents et visiteurs). On constate des fuites importantes d'activités commerciales du secteur ouest de la MRC vers la ville de Québec.

Pour réagir à cette situation, soulignons la naissance depuis moins d'un an de l'organisme Alliance Affaires Côte-de-Beaupré regroupant déjà plus de 200 membres. Cet organisme fait de l'achat local un enjeu majeur afin de consolider et développer des services de proximité pour la population locale, de soutenir les emplois locaux générés et d'encourager la venue de nouveaux commerces et services. De plus, cet organisme a exprimé clairement sa volonté d'être présent pour aider la mise en place des projets de développement et particulièrement ceux en provenance de l'industrie touristique.

Industrie manufacturière

La proportion des personnes de la MRC qui occupent un emploi dans le secteur de la fabrication (20,1 %) est relativement plus importante que pour l'ensemble de la **Capitale- Nationale (9 %)**.

Les produits du bois constituent l'activité privilégiée du secteur de la fabrication (50 % des activités), avec la présence de certains grands joueurs : Résolu, Bois Genmar et le Groupement forestier Québec Montmorency. Par contre, la fermeture de la principale industrie en 2009, Abitibi-Bowater de Beaupré, a réduit la force de positionnement de la MRC dans le secteur de la fabrication.

Soulignons l'importance d'un créneau d'excellence du secteur de production de portes et fenêtres et de cuisines présent actuellement sur le territoire de la Côte. Ce sont des entreprises en croissance et qui ont augmenté leurs parts de marché au cours des dernières années.

La Côte-de-Beaupré possède une localisation géographique favorable au développement industriel, mais peu d'espaces attractifs à des fins industrielles sur le territoire, sauf le potentiel du terrain laissé vacant avec la démolition de l'usine AbitibiBowater. De plus, on observe au Québec que plusieurs MRC tentent de régionaliser leurs parcs ou espaces réservés à des fins industriels afin de développer une stratégie de démarchage intégrée. Le CLD pourrait peut-être jouer un rôle actif à ce niveau afin de positionner globalement le territoire et développer un plan tactique pour rejoindre une certaine catégorie d'entreprises dans la deuxième et troisième transformation (ex. : motel industriel, regroupement de services pour les petites entreprises, etc.) Il y a un vaste espace industriel disponible à Saint-Tite-des-Caps, présentant un potentiel de complémentarité avec le lieu d'enfouissement technique situé à Saint-Joachim, mais il comporte une contrainte par l'absence de services d'alimentation et de traitement de l'eau.

Nous référons le lecteur à un rapport portant sur la *l'Élaboration d'une stratégie de requalification de l'ancien site de l'usine AbitibiBowater de Beaupré* qui a été réalisé par DAA Stratégies. Ce rapport présente les créneaux industriels et commerciaux à privilégier dans le cadre de la requalification de l'ancien site de l'usine d'AbitibiBowater. Mentionnons que le fonds de relance AbitibiBowater, rendu disponible avec la fermeture de l'usine, n'a pas encore été utilisé par le milieu.

Les énergies renouvelables

La filière énergie renouvelable en développement sera créatrice d'emploi et générera de nouveaux revenus autonomes accessibles pour le développement du territoire. Avec le développement de la filière éolienne, la MRC va disposer, d'ici 2015, de nouveaux leviers financiers lui permettant d'agir directement sur des enjeux de développement du territoire. Le CLD pourra éventuellement fournir son expertise sur les paramètres de développement économique devant être pris en compte dans la mise en place de nouveaux fonds découlant du Parc éolien communautaire.

Le tourisme

L'industrie touristique de La Côte-de-Beaupré se démarque par trois expériences fortes, soit *culture & patrimoine, aventure & nature et neige abondante*. On retrouve trois produits d'appels majeurs au plan touristique (Parc de la Chute-Montmorency, Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré et Mont-Sainte-Anne) sur le territoire de La Côte-de-Beaupré ou à proximité. Ces organisations travaillent présentement à réaliser leur plan de développement respectif pour mettre à niveau leur offre touristique, soit :

- pour le Parc de la Chute-Montmorency, un investissement de 30 millions au cours des 5 prochaines années, incluant un hôtel de 18 millions de dollars offrant une capacité d'hébergement de 120-150 chambres;
- pour la municipalité et le Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, un investissement de plus de 12 millions afin de soutenir un plan de réfection du quai et de mise en valeur du fleuve et d'un pôle d'activité récréotouristique avec un marché public;
- pour le Mont-Sainte-Anne, le développement d'un parc aquatique intérieur de 70 000 pieds carrés évalué initialement à 42 millions de dollars pouvant accueillir 300 000 visiteurs par année. De plus, on y prévoit aussi la construction d'un centre multifonctionnel et de congrès en villégiature de 25 M\$ qui serait à quelques pas du Château Mont-Sainte-Anne.

Mentionnons que la concentration des trois produits d'appels majeurs localisés à moins de 30 kilomètres entre eux et parfaitement complémentaires dans leur spécificité est unique au Québec et représentent un levier important sur lequel il est possible de capitaliser pour relancer l'industrie touristique.

L'offre de produits engendre une fréquentation touristique de 3,2 millions de visites-personne, soit plus des deux tiers de la fréquentation totale de la région touristique de Québec². Certains attraits attirent un nombre impressionnant de visiteurs³. Les données semblent toutefois démontrer que le secteur plafonne et qu'un renouvellement du produit est, en ce sens, un enjeu majeur. De plus, une fenêtre d'opportunité se dessine avec la création de zones d'accessibilité au fleuve. Cet effort collectif d'actualisation du positionnement touristique devra aussi appuyer les diverses initiatives de développement d'entreprises touristiques afin d'élargir la gamme d'activités quatre saisons offertes sur le territoire.

Une importante préoccupation devra aussi être prise en compte en ce qui concerne le parc d'hébergement hôtelier qui a connu un recul important au cours des dernières années avec une perte de 15 % des chambres de 2004 à 2011. Un phénomène important de conversion de ces lieux sous la forme de condo résidentiel est observable. Cet état de fait est inquiétant en raison de la réduction de la capacité d'accueil des clientèles touristiques et par effet, des retombées économiques sur le territoire. Il importe de prendre en compte que près de 25 % des retombées économiques de l'industrie touristique sont liées à l'hébergement.

² www.enaaffairesaveclacote.com/index.php?reset=1

³ www.enaaffairesaveclacote.com/potentiel_tourisme.php

5. ENJEUX

Sur la base du diagnostic synthèse décrit précédemment, nous croyons que les enjeux suivants devront être relevés dans le PALÉE 2013-2018 et agir comme assises à l'établissement d'un certain nombre d'orientations stratégiques d'intervention. Ces enjeux sont les suivants :

ENJEU PRIORITAIRE 1 : Actualiser le positionnement culturel et touristique de la Côte-de-Beaupré afin d'augmenter la valeur attractive du territoire et accentuer l'effet de rétention de la clientèle touristique, des résidents et des entreprises. Pour ce faire, nous devons travailler sur les orientations stratégiques suivantes :

- Élaborer une nouvelle vision de développement touristique du territoire tout en définissant les conditions à mettre en place pour l'atteindre, accompagnée d'un plan de commercialisation.
- Accompagner le renouvellement des produits et attraits touristiques tout en s'assurant que la réalisation des plans de développement des trois produits d'appels soit menée à terme.
- Définir, en collaboration avec la MRC, d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine, en priorisant les paysages et la mise en valeur de la Route de la Nouvelle-France.
- Dresser un portrait de la situation de l'hébergement touristique, en dégager les impacts prévisibles sur le développement de l'industrie tout en identifiant les mesures correctives possibles.
- Continuer à innover pour améliorer la profitabilité des entreprises touristiques qui opèrent des sites et attraits touristiques (projet-pilote et système de veille).
- Mettre en valeur l'ensemble des sentiers récréotouristiques présents sur le territoire, tels que la Véloroute Marie-Hélène-Prémont, le Sentier Transcanadien, les sentiers pédestres locaux et les sentiers de motoneige.

ENJEU 2 : Optimiser la valeur commerciale des axes de la route 138 et de l'avenue Royale, situés entre la chute Montmorency et la région de Charlevoix. Pour ce faire, nous devons travailler sur les orientations stratégiques suivantes :

- Participer aux divers chantiers visant la revitalisation du corridor de la route 138, de la mise en valeur du fleuve et de son littoral et de la protection et la mise en valeur de l'avenue Royale.
- Élaborer une stratégie de développement commercial afin de déterminer une signature propre à ces deux axes routiers avec identification des points de services et d'interception des clientèles pouvant provenir des populations locales et des clientèles touristiques, d'affaires et de transit.

ENJEU 3 : Identifier les conditions favorisant un maintien, une relève et un développement des entreprises agricoles et agroalimentaires avec un programme d'intervention pour les cinq prochaines années. Pour ce faire, nous devons travailler sur les orientations stratégiques suivantes :

- Soutenir la diversification de l'agriculture et commercialisation en circuit court.
- Participer aux travaux menant à la planification du développement de la zone agricole (PDZA)
- Établir et convenir avec les divers partenaires impliqués dans la mise en place du PDZA, les responsabilités confiées au CLD au cours des 5 prochaines années.

ENJEU 4 : Soutenir et développer la culture entrepreneuriale sur le territoire du CLD de la Côte-de-Beaupré. Pour ce faire, nous devons travailler sur les orientations suivantes :

- Utiliser pleinement les fonds consentis et les programmes d'intervention pour stimuler le développement de l'entrepreneuriat dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat.
- Capitaliser sur le fait que la culture entrepreneuriale est bien établie sur la Côte-de-Beaupré pour proposer des mesures d'aides spécifiques afin de soutenir le désir de « partir en affaires ».
- Soutenir les organisations favorisant le réseautage entre les entrepreneurs, comme par exemple le Groupe de professionnels stratégiques (GPS)

ENJEU 5 : Soutenir le développement des entreprises privées et d'économie sociale. Pour ce faire, nous devons travailler sur les orientations suivantes :

- Accompagner la Ville de Beaupré dans la mise en place du plan de requalification du parc industriel sur la base de l'étude produite en octobre 2012.
- Optimiser les retombées reliées à l'énergie éolienne tout en participant avec la MRC à la définition des paramètres soutenant la mise en place d'un fonds découlant du parc éolien communautaire et éventuellement, d'autres formes d'énergies renouvelables.
- Soutenir le développement de l'innovation dans les entreprises existantes.

ENJEU 6 : Contribuer à accroître la qualité de vie auprès de la population par le développement de services spécifiques répondant aux valeurs du développement durable. Pour ce faire, nous devons travailler sur les orientations suivantes :

- Maintenir, améliorer et développer l'offre de transport collectif avec le service PLUMobile.
- Participer aux comités de travail spéciaux visant à mettre davantage en réseau les activités en loisirs, culture et événements.

ENJEU 7 : S'inscrire en partenaire de première ligne pour accompagner le Centre local d'emploi (CLE) dans la réalisation des priorités visant l'amélioration de l'emploi sur le territoire. Pour ce faire, nous devons travailler sur les orientations suivantes :

- Soutenir les individus, admissibles à la mesure de soutien au travail autonome, à mettre sur pied des projets d'entreprises viables. Le CLD peut aussi supporter les personnes admissibles à la mesure STA dans la consolidation de leur travail autonome.
- Organiser deux activités visant à combler les besoins en main-d'œuvre des entreprises de la Côte-de-Beaupré.
- Participer à la table main d'œuvre et mettre en œuvre son plan d'action

ENJEU 8 : Assurer une gestion performante et une vie associative du CLD, engagé en soutien au développement économique du territoire, en favorisant une mobilisation des ressources humaines du CLD (administrateurs et employés) tout en ralliant et valorisant l'ensemble des acteurs et entreprises du milieu. Pour ce faire, nous devons travailler sur les orientations suivantes :

- Soutenir l'organisation de divers événements et/ou reconnaissance favorisant la mise en valeur et la diffusion des « bons coups » (Gala Reconnaissance, concours, etc.).
- Favoriser une vie démocratique du CLD reposant sur l'engagement, la transparence et le respect mutuel dans les prises de décision.
- Assurer une forte représentation du CLD auprès des diverses instances locales, régionales ou gouvernementales afin de contribuer activement à l'avancement des projets de développement.

6. ORIENTATIONS ET ACTIONS

La récente adoption du Plan stratégique de développement durable (PSDD) en février 2013 comporte plusieurs orientations et actions qui touchent directement au développement économique de la Côte-de-Beaupré. Il s'avère donc important de les considérer dans le PALÉE 2013-2018. Ainsi, nous reprenons dans l'élaboration du plan d'action quinquennal l'ensemble des contenus dans lesquels le CLD a été identifié comme responsable ou partenaire. Ce contenu spécifique constitue en quelque sorte les attentes signifiées par la MRC à l'égard de son CLD. Ce dernier sera d'ailleurs invité formellement à participer à un processus d'évaluation annuel visant à faire le point sur l'avancée des travaux du plan stratégique de la MRC.

Notons que le PALÉE comporte d'autres orientations stratégiques qui sont spécifiques à sa mission et à sa relation de services avec le Centre Local d'emploi (CLE).

Les termes de référence utilisés dans le plan d'action soutiennent le contenu suivant :

Orientations stratégiques : bon nombre d'orientations découlent directement du PSDD et sont mentionnées directement dans la grille afin de faciliter son repérage. D'autres orientations ne comportent pas cette mention, car elles découlent spécifiquement de la mission ou des obligations du CLD.

Actions : les actions identifiées dans le plan permettront de répondre aux enjeux préalablement établis. Elles constituent les éléments déterminants du plan, sur lesquels le CLD et ses partenaires devront agir directement afin d'atteindre leurs objectifs de développement.

Responsable : celui qui a la responsabilité de réaliser l'action.

Partenaire potentiel : le partenaire agit en soutien au responsable dans une optique de réalisation de l'action.

Livrables attendus / niveau de priorité : le livrable attendu constitue en quelque sorte le résultat de l'action. Les niveaux de priorités sont de 1, 2 ou 3 ; 1 étant d'importance supérieure et 3 de moindre importance.

Échéancier : la cible de réalisation de l'action dans le temps.

ENJEU PRIORITAIRE 1 : Actualiser le positionnement culturel et touristique de la Côte-de-Beaupré afin d'augmenter la valeur attractive du territoire et accentuer l'effet de rétention de la clientèle touristique, des résidents et des entreprises.

ACTIONS	RESPONSABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
➤ <i>PSDD : Orientation 2 : Assurer un développement économique durable</i>				
1.1 Assurer un accueil et une animation touristique efficients en dotant le pavillon d'accueil récréotouristique (PAR) des ressources financières et humaines adéquates	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • OTQ 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Services d'accueil amélioré • Augmentation visiteurs au PAR • Augmentation nombre d'heures d'ouverture • Augmentation qualification du personnel • Mise en place de stratégies d'accueil hors PAR : déploiement sur le territoire • Actions d'animation sur le territoire lors d'événements culturels ou touristiques 	En continu
1.2 Mettre en place des actions de communication et de marketing collectives des attraits, activités, hébergements et partenaires du milieu	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • Comité marketing du CLD • Comité consultatif de la RNF • OTQ 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Campagne Été • Cotedebeaupre.com • Applications mobiles • Promotion commune événements automne • Mise en œuvre du Plan de relance de la RNF • Mise en œuvre du plan d'actions communes OTQ-CLD • Développement produit hiver 	En continu

ENJEU PRIORITAIRE 1 : Actualiser le positionnement culturel et touristique de la Côte-de-Beaupré afin d'augmenter la valeur attractive du territoire et accentuer l'effet de rétention de la clientèle touristique, des résidents et des entreprises.

ACTIONS	RESPONSABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
1.3 Revitaliser le centre-ville de Sainte-Anne-de-Beaupré	Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification et mise en œuvre du plan d'action 	3-5 ans
1.4 Mettre en valeur le quai et le littoral de Sainte-Anne-de-Beaupré	Corporation de développement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré • Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat du quai • Actualisation du concept • Montage financier et engagement des bailleurs de fonds 	1-2 ans 1-2 ans 2 ans
1.5 Conclure des ententes afin de réaliser les projets de parc aquatique intérieur et de centre multifonctionnel et de congrès en villégiature	Corporation de développement des centres de congrès et aquatique (CDCAC)	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Ville Beaupré • MRC • Promoteurs privés 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une formule de financement récurrente du centre de congrès • Support stratégique aux promoteurs du centre aquatique 	0-2 ans
1.6 Soutenir ou favoriser la tenue d'activités événementielles	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • Organisations diverses • OTQ 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'événements sur le territoire • Maximisation des retombées économiques 	En continu

ENJEU PRIORITAIRE 1 : Actualiser le positionnement culturel et touristique de la Côte-de-Beaupré afin d'augmenter la valeur attractive du territoire et accentuer l'effet de rétention de la clientèle touristique, des résidents et des entreprises.

ACTIONS	RESPONSABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>1.7 Développer et renforcer le réseau cyclable, les sentiers pédestres et multifonctionnels</p>	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comité multiressources • Route Verte • Sentier Transcanadien • Corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré • Sentier des Caps de Charlevoix • MRC • Club Sapin d'Or • Municipalité de Boischatel (PAR) • Municipalités 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagements paysagers et mobilier urbain • Interprétation et mise en valeur • Aménagement d'un parc sur le site du PAR 	<p>En continu</p>
<p>1.8 Mettre en valeur, d'un point de vue touristique, la Route de la Nouvelle-France</p>	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comité consultatif de la RNF • OTQ • Intervenants touristiques • Municipalités 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude sur le positionnement marketing et historique • Application mobile RNF • Nouveau site internet • Nouvelle programmation des partenaires • Réalisations communes avec VMHP • Réalisations communes avec Parcours Gourmand 	<p>En continu</p>

ENJEU PRIORITAIRE 1 : Actualiser le positionnement culturel et touristique de la Côte-de-Beaupré afin d'augmenter la valeur attractive du territoire et accentuer l'effet de rétention de la clientèle touristique, des résidents et des entreprises.

ACTIONS	RESPONSABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
1.9 Établir une vision d'ensemble du développement touristique	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • OTQ • Intervenants touristiques • Municipalités 	<p>NIVEAU : 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la vision en parallèle à l'état d'avancement des dossiers du centre multifonctionnel, du parc aquatique, de la mise en valeur du quai de Sainte-Anne, des nouvelles installations du Parc de la Chute-Montmorency et des parcs riverains. 	0-2 ans
<p>➤ <i>PSDD : Orientation 3 : Préserver et améliorer le caractère distinctif du territoire, sur les plans culturel, patrimonial et paysage</i></p>				
1.10 Planifier et réaliser un réseau de parcs riverains	MRC	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Commission de la Capitale-Nationale du Québec • CMQ 	<p>NIVEAU : 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des municipalités dans leur projet • Réalisation du parc riverain situé sur le site du PAR 	<p>En continu</p> <p>0-1 an</p>
1.11 Élaborer un plan paysage de la route 138 qui illustre la vision et les objectifs souhaités pour la mise en valeur de ce tronçon routier et qui sert d'outil de référence	Table de concertation sur la mise en valeur des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est	<ul style="list-style-type: none"> • 3 MRC • 3 CLD • CRÉ • Municipalités • Alliance Affaires 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt d'un plan de mise en valeur du paysage de la route 138 • Définition d'un plan d'action annuel 	0-2 ans

ENJEU PRIORITAIRE 1 : Actualiser le positionnement culturel et touristique de la Côte-de-Beaupré afin d'augmenter la valeur attractive du territoire et accentuer l'effet de rétention de la clientèle touristique, des résidents et des entreprises.

ACTIONS	RESPONSABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>1.12 Soutenir et inciter les municipalités dans l'élaboration et l'adoption d'une réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour l'avenue Royale et les autres parcours patrimoniaux</p>	<p>MRC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités • CLD 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production du schéma d'aménagement et de développement du territoire par la MRC • Adoption de programmes d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) par les municipalités • Accompagnement dans les démarches de sensibilisation et d'information 	<p>0-2 ans</p> <p>En continu</p>
<p>1.13 Mettre en place un programme d'aide financière pour la restauration de bâtiments patrimoniaux</p>	<p>MRC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MCC • CLD • Propriétaires 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entente triennale MRC, CLD et MCC • Acceptation de projet et octroi d'aide financière pour les propriétaires • Restauration de biens patrimoniaux 	<p>0-1 an</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>

ENJEU PRIORITAIRE 1 : Actualiser le positionnement culturel et touristique de la Côte-de-Beaupré afin d'augmenter la valeur attractive du territoire et accentuer l'effet de rétention de la clientèle touristique, des résidents et des entreprises.

ACTIONS	RESPONSABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>1.14 Produire, promouvoir et diffuser des outils de référence de protection de la culture, des paysages et du patrimoine en fonction des besoins des municipalités et des comités consultatifs d'urbanisme</p>	<p>MRC CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Table de concertation sur les paysages • CRÉ 	<p>NIVEAU : 2 Réalisation d'événements ou d'actions promouvant les Bons coups</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prix du patrimoine • Articles-reportages • Prix du paysage <p>Réalisation d'outils pour la sensibilisation aux richesses du territoire et à leur mise en valeur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Série de fiches « Caractériser la CDB » • Diffusion • Programme de formation <p>Renouvellement de l'Entente spécifique sur les paysages pour les MRC de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix-Est</p> <p>Mise en œuvre du plan d'action de l'Entente</p>	<p>0-1 an En continu 0-1 an</p> <p>0-1 an En continu</p> <p>0-1 an</p> <p>En continu</p>
<p>1.15 Mettre en œuvre le plan d'action qui découle de l'entente triennale de développement culturel</p>	<p>CLD MRC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MCC • Partenaires de l'entente 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du plan d'action 2012-2014 	<p>0-2 ans</p>

ENJEU PRIORITAIRE 1 : Actualiser le positionnement culturel et touristique de la Côte-de-Beaupré afin d'augmenter la valeur attractive du territoire et accentuer l'effet de rétention de la clientèle touristique, des résidents et des entreprises.

ACTIONS	RESPONSABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
1.16 Maintenir, faire connaître et valoriser le programme Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale pour les citoyens et les entreprises de la Côte-de-Beaupré	MRC	<ul style="list-style-type: none"> • CLD 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Services-conseils 	En continu
<p>➤ PSDD : Orientation 4: Accroître la qualité de vie des citoyens de la Côte-de-Beaupré</p>				
1.17 Mettre au point un nouveau modèle de gestion et de promotion commune adapté aux besoins des équipements culturels de la Côte-de-Beaupré	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • MCC • CRÉ • BCN • Partenaires culturels 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Signature d'une entente spécifique triennale • Élaboration et réalisation d'un plan d'action • Augmentation des actions concertées entre les équipements culturels 	0-2 ans
1.18 Soutenir le comité de travail pour la mise en commun des activités en loisirs, culture et événements	Côte à Côte en action	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Comité technique en loisirs • CDC 	NIVEAU : 3 <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des activités en loisirs via un portail régional 	0-2 ans

ENJEU PRIORITAIRE 2 : Optimiser la valeur commerciale des axes de la route 138 et de l'avenue Royale, situés entre la chute Montmorency et la région de Charlevoix.

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
➤ PSDD : Orientation 2 : Assurer un développement économique durable				
2.1 Élaborer la stratégie de développement commercial de l'axe de la route 138 en cohérence avec la vision de développement du territoire	CLD	<ul style="list-style-type: none"> MRC Alliances Affaires 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> Mise sur pied d'un comité de travail Mandat à une firme chargée de l'élaboration et du dépôt d'une stratégie et des actions à mettre en place à court et moyen terme 	0-2 ans
2.2 Planifier le développement commercial de l'axe de la route 138 en cohérence avec la vision de développement du territoire	MRC	<ul style="list-style-type: none"> CLD Alliances Affaires 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> Élaboration du cadre réglementaire par la MRC Mise sur pied d'un plan d'intervention pour la prospection commerciale et mesures incitatives 	0-2 ans
➤ PSDD : Orientation 3 : Préserver et améliorer le caractère distinctif du territoire, sur les plans culturel, patrimonial et paysage				
2.3 Sensibiliser et conseiller les entrepreneurs sur les stratégies pour un affichage commercial distinctif et harmonieux	Alliance Affaires	<ul style="list-style-type: none"> Table de concertation sur les paysages MRC CLD 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> Activités de formation Services-conseils 	3-5 ans
2.4 Aider les entrepreneurs dans la recherche d'aide financière à la réfection d'enseignes commerciales	Alliance Affaires	<ul style="list-style-type: none"> CLD 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> Mesures d'accompagnement et services-conseils 	3-5 ans

ENJEU PRIORITAIRE 2 : Optimiser la valeur commerciale des axes de la route 138 et de l'avenue Royale, situés entre la chute Montmorency et la région de Charlevoix.

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
2.5 Former un comité de travail pour accompagner les municipalités dans leurs projets de revitalisation	MRC	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Alliance Affaires • Table de concertation sur les paysages 	<p>NIVEAU : 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services et expertises-conseils 	3-5 ans

ENJEU PRIORITAIRE 3 : Identifier les conditions favorisant un maintien, une relève et un développement des entreprises agricoles et agroalimentaires avec un programme d'intervention pour les cinq prochaines années.

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
➤ PSDD : Orientation 1 : Utiliser de façon optimale le territoire et ses ressources				
3.1 Réaliser un plan de développement de la zone agricole	MRC	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • UPA de la Rive-Nord • MAPAQ • MAMROT • CMQ 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'un plan d'action annuel et triennal d'intervention du CLD en appui au PDZA 	1 an
➤ PSDD : Orientation 2 : Assurer un développement économique durable				
3.2 Assurer la mise en œuvre du plan d'action du Parcours gourmand	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • Membres et partenaires du Parcours gourmand 	NIVEAU : 2 <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des partenaires du territoire • Augmentation de la fréquentation / achats pour ces mêmes partenaires • Augmentation des retombées médiatiques 	En continu

ENJEU PRIORITAIRE 3 : Identifier les conditions favorisant un maintien, une relève et un développement des entreprises agricoles et agroalimentaires avec un programme d'intervention pour les cinq prochaines années.

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>3.3 Favoriser l'accès à des réseaux de vente et aux occasions d'affaires pour les producteurs et transformateurs agricoles</p>	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parcours gourmand • Producteurs, transformateurs, restaurateurs et commerçants • Table de concertation sur le développement de la filière agroalimentaire de la Capitale-Nationale • Municipalités • MAPAQ 	<p>NIVEAU : 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions de communications, d'accompagnement ou invitations à innover auprès des producteurs ou transformateurs • Augmentation du nombre d'entreprises accédant à des nouveaux réseaux de vente 	<p>En continu</p>
<p>3.4 Positionner la région et ses producteurs grâce notamment au Parcours gourmand, à la Route de la Nouvelle-France et lors de la Grande Fête</p>	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenants du milieu touristique et agrotouristique 	<p>NIVEAU : 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'achalandage • Actions de promotion et commercialisation via outils de la Côte-de-Beaupré et OTQ 	<p>En continu</p>

ENJEU PRIORITAIRE 3 : Identifier les conditions favorisant un maintien, une relève et un développement des entreprises agricoles et agroalimentaires avec un programme d'intervention pour les cinq prochaines années.

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>3.5 Promouvoir le développement du milieu rural en fonction des 4 orientations stratégiques de la Politique nationale de la ruralité :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations – Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire – Assurer la pérennité des communautés rurales – Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques 	MRC	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Municipalités de Château-Richer Saint-Joachim Saint-Ferréol-les-Neiges Saint-Tite-des-Caps Saint-Louis-de-Gonzague-du-cap-Tourmente 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concrétisation des projets identifiés dans le Pacte rural • Accompagnement et reddition de compte • Maintien du poste d'agent de développement rural • Signature d'une nouvelle entente en 2014 	En continu
<p>3.6 Instaurer des coopératives, ou autres formes de partenariat, pour la transformation et la distribution de produits et le partage des équipements et de la main-d'œuvre</p>	Fédération de l'UPA de la Rive-Nord	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • MAPAQ 	<p>NIVEAU : 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la faisabilité de la mise en place des solutions proposées 	3-5 ans

ENJEU PRIORITAIRE 3 : Identifier les conditions favorisant un maintien, une relève et un développement des entreprises agricoles et agroalimentaires avec un programme d'intervention pour les cinq prochaines années.

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>3.7 Maintenir l'innovation dans le développement des produits de niche et dans les réseaux de vente</p>	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MAPAQ • Table de concertation sur le développement de la filière agroalimentaire de la Capitale-Nationale 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Événement annuel pour les producteurs (Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation) • Établissement de liens avec les milieux universitaires et mise en commun des besoins des chercheurs et des producteurs • Organisation de missions commerciales ou d'autres activités promotionnelles 	<p>En continu</p>

ENJEU PRIORITAIRE 4 : Soutenir et développer la culture entrepreneuriale sur le territoire du CLD de la Côte-de-Beaupré.

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>➤ <i>PSDD : Orientation 2 : Assurer un développement économique durable</i></p>				
<p>4.1 Soutenir l'entrepreneuriat et le développement local et favoriser la création et le maintien d'emplois durables et de qualité</p> <p><i>(Mandat de base du CLD et lien avec la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Accompagner les entreprises en démarrage, en expansion, en consolidation ou en acquisition – Assurer la pérennité des entreprises actuelles – Soutenir la relève entrepreneuriale – Développer la culture entrepreneuriale – Assurer la pérennité des entreprises 	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MFE • BCN • MRC • CLE • CJE • FLS/FTQ • CRÉ 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des engagements et atteinte des cibles de l'entente MFE-MRC et l'entente MRC-BCN • Mise en œuvre des engagements du CLD et atteinte des cibles de l'entente avec Emploi-Québec • Mise en œuvre des engagements du CLD et atteinte des cibles de l'entente avec Fonds locaux de solidarité / FTQ • Établissement d'objectifs de performance des différents fonds du CLD et mise en oeuvre des stratégies • Plan de promotion du positionnement, des services et des fonds du CLD • Mesures d'animations et Formations pour le soutien à l'entrepreneuriat local • Maintien et développement du mentorat • Activités de reconnaissance des succès d'entreprises ou d'actions favorisation la relève entrepreneuriale, la sensibilisation, la formation • Reconnaissance du CLD comme l'un des développeurs socioéconomiques majeurs du territoire 	<p>En continu</p>

ENJEU PRIORITAIRE 5 : Soutenir le développement des entreprises privées et d'économie sociale

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
➤ PSDD : Orientation 2 : Assurer un développement économique durable				
5.1 Requalifier le parc industriel de Beaupré	Ville de Beaupré	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Comité relance 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du comité dans la réalisation d'un argumentaire pour l'achat du site et/ou la relation future avec les développeurs et le propriétaire du site. • Accompagnement du comité dans la détermination des retombées économiques et fiscales du site de AbitibiBowater. 	0-2 ans
5.2 Optimiser les retombées liées à l'énergie éolienne	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré • MRC • Boralex-Gaz Métro • Chambre de commerce et d'industrie et Québec 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Foire Éole • Répertoire des entreprises • Petit déjeuner des champions de l'approvisionnement • Visite d'entreprises • Étude de potentiel sur le développement d'un centre d'interprétation de l'éole 	0-2 ans
5.3 Clarifier l'angle de développement et de promotion de l'économie sociale et, par conséquent, le développement d'entreprises d'économie sociale	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • CLE • MFE • BCN • CRÉ • Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale • CSSSQN 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de rencontres d'échanges entre les partenaires • Élaboration d'un plan d'action et de communication • Promotion des entreprises en économie sociale 	0-2 ans

ENJEU PRIORITAIRE 5 : Soutenir le développement des entreprises privées et d'économie sociale

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>5.4 Soutenir le développement de l'innovation dans les entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> – Maintenir des contacts réguliers et soutenus avec les entreprises – Organiser toute activité susceptible d'aider les entreprises dans la planification de leur développement et dans l'atteinte de leur autonomie de gestion – Offrir des services de soutien au financement des projets de développement – Soutenir les promoteurs dans la préparation de leur relève 	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CLE • MFE • BCN • MRC • CRÉ • Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivis avec les entreprises • Activités et formations thématiques • Financement externe • Commercialisation et consolidation d'entreprises en économie sociale • Commercialisation de produits novateurs 	<p>En continu</p>

ENJEU PRIORITAIRE 6 : Contribuer à accroître la qualité de vie auprès de la population par le développement de services spécifiques répondant aux valeurs du développement durable

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
➤ PSDD : Orientation 1 : Utiliser de façon optimale le territoire et ses ressources				
6.1 Encourager les entreprises publiques et privées à implanter en milieu de travail des programmes d'incitatifs à l'utilisation du transport collectif, du transport actif et du covoiturage	MRC	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Comité consultatif de PLUMobile • Alliance Affaires 	NIVEAU : 3 <ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un cadre de référence permettant de mettre en œuvre les mesures d'aide 	3-5 ans
➤ PSDD : Orientation 2 : Assurer un développement économique durable				
6.2 Mobiliser les entreprises pour permettre la valorisation des matières résiduelles issues du secteur industriel ou du secteur construction, rénovation et démolition	MRC	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Alliance Affaires 	NIVEAU : 3 <ul style="list-style-type: none"> • Définition du cadre d'intervention du CLD par rapport aux retombées économiques potentiellement générées par les matières résiduelles • Communication ciblée auprès des entreprises 	En continu
6.3 Implanter un parc éolien communautaire	MRC Boralex-Gaz Métro	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un fonds de développement pour la MRC et d'une enveloppe dédiée pour des projets de développement économique 	En continu

ENJEU PRIORITAIRE 6 : Contribuer à accroître la qualité de vie auprès de la population par le développement de services spécifiques répondant aux valeurs du développement durable

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>➤ <i>PSDD : Orientation 4: Accroître la qualité de vie des citoyens de la Côte-de-Beaupré</i></p>				
<p>6.4 Développer l'offre de transport collectif et adapté</p>	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MRC CDB et ses municipalités • MRC IO et ses municipalités • Comité consultatif PLUMobile • MTQ • CMQ • Desjardins • CSSSQN 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification stratégique 2013-2015 • Mise en œuvre d'un plan d'action suite aux recommandations de la planification stratégique • Étude sur le covoiturage • Ajout de service et de nouveaux parcours • Installation de panneaux indicatifs pour les stationnements et les arrêts • Dépôt d'une nouvelle offre de service pour 2014 • Mise en place de projets spéciaux (navettage, fin de semaine, projets ponctuels) • Évaluation avec les membres de l'industrie touristique le potentiel et la faisabilité d'un parcours touristique 	<p>En continu</p>
<p>6.5 Encourager les instances régionales à proposer de nouvelles sources de financement ou un nouveau modèle de financement pour le transport collectif et adapté</p>	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MRCs de la C-N • CMQ • CRÉ • FQM • MTQ 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres auprès des décideurs pour négociation du financement • Arrimage avec les nouveaux programmes de financement du MTQ 	<p>0-2 ans</p>

ENJEU PRIORITAIRE 6 : Contribuer à accroître la qualité de vie auprès de la population par le développement de services spécifiques répondant aux valeurs du développement durable

ACTIONS	RESPON- SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
➤ <i>Combattre la pauvreté et l'exclusion sociale</i>				
6.6 Étudier la faisabilité de la mise sur pied d'une ATI (approche territoriale intégrée)	CLD MRC	<ul style="list-style-type: none"> • CRÉ • CLE • CLSC • CJE • CDC 	NIVEAU : 2 <ul style="list-style-type: none"> • Entente avec la CRÉ et le milieu • Élaboration d'un plan d'action 	0-2 ans

ENJEU PRIORITAIRE 7 : S'inscrire en partenaire de première ligne pour accompagner le Centre local d'emploi (CLE) dans la réalisation des priorités visant l'amélioration de l'emploi sur le territoire

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>➤ <i>Soutenir les individus, admissibles à la mesure de soutien au travail autonome, à mettre sur pied des projets d'entreprises viables</i></p>				
<p>7.1 Promouvoir la mesure STA</p>	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CLE 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Action de communication dans les outils et événements corporatifs • Action de communication dans les médias locaux • Participation à des événements thématiques 	<p>En continu</p>
<p>7.2 Encadrer et favoriser l'implication active de l'individu à toutes les étapes de sa démarche</p>	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CLE 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivis individuels • Atteinte des objectifs de l'entente de services avec le CLE 	<p>En continu</p>
<p>7.3 Référencer en termes de formations ou informations pour le développement des compétences personnelles et professionnelles</p>	<p>CLD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CLE • CJE • MFE 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivis individuels • Organisation de formations thématiques • Activités de réseautage 	<p>En continu</p>

ENJEU PRIORITAIRE 7 : S'inscrire en partenaire de première ligne pour accompagner le Centre local d'emploi (CLE) dans la réalisation des priorités visant l'amélioration de l'emploi sur le territoire

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
7.4 Offrir de l'aide-conseil technique et suivis individuels pour l'élaboration du plan d'affaires et pour l'évolution des projets et entreprises démarrés.	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • CLE 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Suivis individuels • Atteinte des objectifs de l'entente de services annuelle 	En continu
<p>➤ <i>Identifier les besoins en main-d'œuvre des entreprises de la Côte-de-Beaupré et proposer des actions visant à répondre aux attentes des employeurs.</i></p>				
7.5 Organiser des activités visant à combler les besoins en main-d'œuvre des entreprises de la Côte-de-Beaupré	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • CLE • CJE • Employeurs potentiels 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de l'Événement-Emploi édition avril • Tenue de l'Événement-Emploi édition octobre 	0-1 an
7.6 Saisir ou initier d'autres opportunités visant à combler les besoins en main-d'œuvre	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • CLE • CJE • Employeurs potentiels 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Foires et salons thématiques • Campagnes promotionnelles thématiques 	En continu

ENJEU PRIORITAIRE 7 : S'inscrire en partenaire de première ligne pour accompagner le Centre local d'emploi (CLE) dans la réalisation des priorités visant l'amélioration de l'emploi sur le territoire

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>➤ <i>Participer à la table main d'œuvre afin d'établir la mise en œuvre d'un plan d'action et contribuer à ses réalisations.</i></p>				
<p>7.7 Participer à la table main-d'œuvre et contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à combler les besoins en matière de main-d'œuvre, tant pour les employeurs que les travailleurs</p>	<p>CLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CLD • CJE • SADC • MFE • Alliance Affaires • Employeurs 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un plan d'action et mise en œuvre d'activités visant à aider les entreprises dans la gestion des ressources humaines • Réflexion et mise en œuvre de stratégies en lien avec la saisonnalité des emplois 	<p>En continu</p>

ENJEU PRIORITAIRE 8 : Assurer une gestion performante et une vie associative du CLD, engagé en soutien au développement économique du territoire, en favorisant une mobilisation des ressources humaines du CLD tout en ralliant et valorisant l'ensemble des acteurs et entreprises du milieu.

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
➤ PSDD : Orientation 2 : Assurer un développement économique durable				
8.1 Élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2013-2018 en cohérence avec la Planification stratégique de développement durable	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • MFE • BCN • MRC • CLE 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • PALÉE 2013-2018 • Plan d'action annuel 	0-1 an En continu
➤ Soutenir les municipalités dans leurs efforts de développement économique				
8.2 Accompagner les municipalités et les organismes dans leur planification stratégique ou projets à caractère économique	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités • MRC 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Aide-conseil et accompagnement personnalisé • Concrétisation de planification et mise en œuvre de projets concrets 	En continu

ENJEU PRIORITAIRE 8 : Assurer une gestion performante et une vie associative du CLD, engagé en soutien au développement économique du territoire, en favorisant une mobilisation des ressources humaines du CLD tout en ralliant et valorisant l'ensemble des acteurs et entreprises du milieu.

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
<p>➤ <i>Organiser ou soutenir l'organisation de divers événements et/ou reconnaissance favorisant la mise en valeur et la diffusion des « bons coups » du CLD ou des bâtisseurs du territoire</i></p>				
8.3 Organiser le Gala annuel de reconnaissance ou toute autre forme d'événements visant à reconnaître la contribution à l'édification de la région	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises et intervenants du milieu et gouvernementaux 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de l'événement à l'automne 	0-1 an
8.4 Soutenir les événements visant à faire reconnaître la contribution à l'édification de la région	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • Organisations 	<p>NIVEAU : 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et aide technique 	
<p>➤ <i>Favoriser une vie démocratique du CLD reposant sur l'engagement, la transparence et le respect mutuel dans les prises de décision.</i></p>				
8.5 Planifier les rencontres régulières des administrateurs et des employés	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateurs et employés 	<p>NIVEAU : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'un calendrier régulier pour les rencontres • Formation des administrateurs • Tenue d'un lac-à-l'épaule annuel • Adhésion au code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des employés 	En continu

ENJEU PRIORITAIRE 8 : Assurer une gestion performante et une vie associative du CLD, engagé en soutien au développement économique du territoire, en favorisant une mobilisation des ressources humaines du CLD tout en ralliant et valorisant l'ensemble des acteurs et entreprises du milieu.

ACTIONS	RESPON-SABLE	PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	LIVRABLES ATTENDUS ET NIVEAUX DE PRIORITES	ÉCHEANCIER
8.6 Organiser des événements en appui aux préoccupations et priorités de développement sur le territoire.	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • Instances gouvernementales • Entreprises et intervenants du milieu 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Événements thématiques • Formations • Colloques • Activités de réseautage 	En continu
<p>➤ <i>Assurer une forte représentation du CLD auprès des diverses instances locales, régionales ou gouvernementales afin de contribuer activement à l'avancement des projets de développement.</i></p>				
8.7 Contribuer aux diverses tables de concertation régionale.	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • CRÉ • CMQ • Partenaires publics 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux diverses tables sectorielles : mise en valeur des paysages, condition féminine, développement agroalimentaire, mentorat, industrie de la transformation du bois, transport, chambre de commerce et d'industrie, etc. 	
8.8 Siéger à titre d'administrateur au sein de différentes organisations	CLD	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires et organisations 	NIVEAU : 1 <ul style="list-style-type: none"> • Participation à divers conseils d'administration en tant que dirigeant : OTQ, Regroupement des CLD de la Capitale-Nationale, ACLDQ, FLS/FTQ, APDEQ, etc. 	

ANNEXE 1 – ACRONYMES

ACLDQ	Association des centres locaux de développement du Québec
BCN	Bureau de la Capitale-Nationale
CAC	Côte à Côte en action
CCN	Commission de la Capitale-Nationale
CDC	Corporation de développement communautaire
CDCAC	Corporation de développement des centres aquatique et de congrès
CJE	Carrefour Jeunesse emploi
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CMQ	Communauté métropolitaine de Québec
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CSSSQN	Centre de santé et de services sociaux Québec-Nord
FDEES	Fonds de développement des entreprises de l'économie sociale
FJP	Fonds Jeunes promoteurs
FLI	Fonds local d'investissement
FLS	Fonds locaux de solidarité
FQM	Fédération québécoise des municipalités
FTQ	Fonds des travailleurs du Québec
GPS	Groupe de professionnels stratégiques
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MFE	Ministère des Finances et de l'Économie
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports
OTQ	Office du tourisme de Québec
PALÉE	Plan d'action local pour l'économie et l'emploi
PAR	Pavillon d'accueil récréotouristique
PDDC	Plan de développement durable des collectivités
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PIIA	Plan d'implantation et d'intégration architecturale
PMAD	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
PSDD	Plan stratégique de développement durable
RNF	Route de la Nouvelle-France
SADC	Société d'aide au développement de la collectivité
SSAB	Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré
STA	Soutien au travail autonome
TNO	Territoire non organisé
UPA	Union des producteurs agricoles
VMHP	Véloroute Marie-Hélène-Prémont